

LES GRANDES AFFAIRES JUDICIAIRES

HGAP

Mathias CHARLIER

*Mathias Charlier est comédien
professionnel, auteur et metteur en
scène.*



Début des cours : 23 novembre 2018

VENDREDI

14 h 00 à 16 h 00

Maison des Associations

1, rue François Mauriac - Salle 6

CRETEIL

Bus 117 - 181 - 281 - 308 - 317

Arrêt : Préfecture

Parkings gratuits

Tarifs : 105 € - 110 €

Correspondante : Arlette REGNOLI

12 participants minimum - 60 participants maximum
Ouverture du cours sous condition de regrouper un minimum de participants.

PROGRAMME

Une rétrospective des grandes affaires qui ont défrayé les chroniques judiciaires et marqué nos mémoires :

l'affaire Alain Lamare,
l'affaire Dominici,
Rezala le tueur des trains
ou encore Jacques Mesrine

Bien plus qu'une simple chronique, ce cours rappellera les faits, vous plongera aux sources de l'enquête, confrontera les différents témoignages et hypothèses sur la base de documents d'époque. Nous découvrirons ainsi les mécanismes de la Justice dans ce qu'elle a de plus humain donc de plus faillible. Lors de ces séances, il sera proposé aux participants de se faire leur propre opinion par rapport aux faits. A tour de rôle ils seront jurés et se prononceront sur la base des éléments connus à l'époque des faits.

Ce cours « civique » permettra également de constater que la justice est une aventure humaine et qu'elle est le reflet d'une époque.

CALENDRIER 2018 - 2019

VENDREDI

Novembre	☞ 23
Décembre	☞ 7 - 21
Janvier	☞ 11 - 25
Février	☞ 8 - 15
Mars	☞ 22 - 29
Avril	☞ 12
Mai	☞ 17 - 24
Juin	☞ 7

13 séances de 2 h soit 26 heures annuelles

U94

de Créteil et du Val-de-Marne

6 place de l'Abbaye

BP 41

94002 CRETEIL Cedex

Téléphone : 01 45 13 24 45
Messagerie : univ.interage@wanadoo.fr
Internet : <http://uia.94.free.fr>

lettres et sciences humaines